



Filtration

La garantie Cummins Filtration

Si la performance d'un produit Cummins Filtration ne vous donne pas entière satisfaction, nous serons heureux de vous le remplacer gratuitement, conformément à la garantie présentée ci-dessous.

-Garantie limitée-

Garantie : Dans le cas improbable où la défaillance d'un produit entraînerait la réparation du moteur ou de l'une des pièces, Cummins Filtration prendrait en charge la réparation du moteur ou des pièces endommagés ou son/leur remplacement, suivant la solution la plus économique. L'utilisation de produits Cummins Filtration ne peut pas annuler la garantie constructeur.

Durée : Cette garantie couvre la période allant de la date d'installation du produit Cummins Filtration à la fin de la durée de vie du produit indiquée par Cummins Filtration ou celle recommandée par le fabricant d'origine, selon la plus longue des deux périodes (consulter le verso de ce formulaire pour obtenir des informations détaillées sur le produit).

Limites : Cummins Filtration n'est pas responsable des défaillances qui résulteraient d'une mauvaise utilisation ou installation, d'une modification, d'une négligence ou d'un accident. Cummins Filtration décline toute responsabilité pour toute immobilisation de l'équipement, pertes d'exploitation, indemnités de séjour ou autres dommages accessoires ou indirects. Cette garantie est la seule garantie proposée par Cummins Filtration. CUMMINS FILTRATION N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE LA QUALITÉ MARCHANDE OU DE L'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE.

Date d'entrée en vigueur : 11 décembre 2007

Durée de la garantie des produits Cummins Filtration

- **Accessoires :**

Pièces de maintenance générale	3 mois à compter de la date d'achat
Jauges de restriction	1 an à compter de la date d'achat
Têtes distantes	1 an à compter de la date d'achat
Chauffe-moteurs	1 an à compter de la date d'achat
Radiateur PTC	1 an à compter de la date d'achat
 - **Réservoirs d'air et assemblages :** 1 an à compter de la date d'achat
 - **Filtres de ventilation à carter (ouvert VCO/ fermé VCF)** 5 ans à compter de la date d'achat
 - **Produits pour systèmes d'échappement :**

Pots d'échappement économiques	1 an à compter de la date d'achat
Tubes flexibles	90 jours à compter de la date d'achat
Chromage	1 an (pelage ou cloquage)
Silencieux	2 ans à compter de la date d'achat
Colonnes d'échappement pour moteurs marins	2 ans à compter de la date d'achat
Silencieux automobiles	4 ans ou 500 000 miles (800 000 km) en montage vertical 3 ans en montage horizontal
 - **Pré-nettoyants Sy-Klone™ :** 2 ans à compter de la date d'achat
 - **Produits à intervalles de service allongé (ESI) :**

La garantie des produits en conjonction avec l'utilisation des produits ESI nécessite une Reconnaissance ESI distincte et spécifique entre Cummins Filtration et le client. Les termes et conditions de la garantie applicables aux produits et à l'entretien ESI sont indiqués dans la Reconnaissance ESI. La garantie dépend de facteurs tels que le type de fluides moteur utilisé, les cycles d'entretien et d'autres paramètres présentés dans la Reconnaissance ESI. Les dossiers d'entretien, comprenant les analyses de fluides (huile, carburant, liquide de refroidissement, etc.) et les économies de carburant ainsi que le filtre soupçonné défectueux, sont nécessaires à la prise en charge d'une réclamation au titre de la garantie dans le cadre de laquelle des intervalles d'entretien accrus sont pratiqués. Pour plus de renseignements sur les produits ESI de Fleetguard et sur leur garantie, veuillez contacter le service clientèle de votre région. Les coordonnées du service clientèle de votre région figurent au verso du Guide des produits Cummins Filtration ou sur notre site Web à l'adresse www.cumminsfiltration.com.
 - **Les filtres à air de type sec ne sont PAS garantis s'ils ont fait l'objet d'un nettoyage ou d'un entretien de quelque sorte que ce soit.**
 - **La formulation, le mélange et les tests de conformité OEM (équipements d'origine) des produits chimiques Cummins Filtration sont garantis, ainsi que les spécifications de performances établies par les organisations internationales suivantes :**

ASTM	(Automotive Society for Testing and Materials)
SAE	(Society of Automotive Engineers)
TMC	(Technology and Maintenance Council)
JIS	(Japanese Industrial Standard)
- La garantie des produits chimiques Cummins Filtration ne peut être appliquée dans le cas d'une application incorrecte ou d'une utilisation dans des conditions d'entretien inadéquates.
- **Fleetguard Fuel Pro™, Diesel Pro™, Industrial Pro™, Sea Pro™ et REN™ de Cummins Filtration :**

Matériel (boîtier)	5 ans à compter de la date d'achat
Composants électriques	2 ans à compter de la date d'achat
Matériel de maintenance générale	Non garanti